



United Nations
Network on Migration

Working Better Together

PLAN DE TRAVAIL DU RÉSEAU PRIORITÉS POUR 2021-2022

Au 28 avril 2021

Introduction

Le Réseau des Nations Unies sur les migrations (le Réseau) vise à apporter aux États Membres et à tous les partenaires un appui à l'échelle du système dans la mise en œuvre, le suivi et l'examen du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières (le Pacte mondial). Le présent plan de travail s'appuie sur les conclusions de la réunion des responsables du Comité exécutif et de la réunion annuelle de décembre 2020, ainsi que sur celles des premières consultations trimestrielles du Réseau et des parties prenantes de 2021. Il est également basé sur les mesures de riposte et de relèvement face à la COVID-19 actuellement mises en œuvre par le système des Nations Unies et ses partenaires, et est tourné vers le premier Forum d'examen des migrations internationales qui aura lieu au début de 2022.

Tout en s'occupant de ces priorités pendant la période 2021-2022, le Réseau pourra toujours s'adapter à l'évolution des priorités et des besoins.

Vue d'ensemble

Le Réseau a réalisé d'importants progrès au cours des deux dernières années. Sa phase d'établissement est en grande partie achevée. Il convient désormais de se concentrer sur la mise en œuvre du Pacte mondial ainsi que sur l'appui aux États Membres et aux partenaires, en vue du Forum d'examen des migrations internationales.

Pour la période à venir, la priorité clé sera de renforcer les actions d'aide aux États Membres et l'appui au système des Nations Unies, à l'échelle nationale et régionale, dans la mise en œuvre du Pacte mondial selon une vision à 360 degrés, y compris aux équipes de pays des Nations Unies (ou dans les lieux où des réseaux ont été établis) et en coopération avec les coordonnateurs résidents. À tous les niveaux, le Réseau veillera à la complémentarité et à la cohérence de ses travaux, en s'assurant que tous ses objectifs sont abordés de manière globale. À ce titre, une coopération plus structurée avec les pays champions du Pacte mondial (y compris des efforts visant à agrandir ce groupe) sera mise en place, tout en reconnaissant que le Pacte est une initiative mondiale, et les orientations et outils élaborés par le Réseau seront mis en œuvre à titre expérimental. Le Pôle du Réseau sur les migrations offrira aux États Membres et aux parties prenantes une plateforme interactive permettant d'accéder à des informations et à des connaissances spécialisées sur les questions de migration, notamment dans des espaces de discussion, ainsi qu'aux travaux menés jusqu'à présent par le Réseau.

Des investissements supplémentaires sont nécessaires pour mettre toute l'expertise et les capacités du système des Nations Unies au service de l'identification et de la mise en œuvre des priorités, au-delà du Comité exécutif du Réseau et à tous les niveaux – mondial, régional et national. Par ailleurs, bien que des avancées considérables aient été accomplies pour garantir une véritable collaboration avec les parties prenantes au sein du Réseau, des efforts supplémentaires seront déployés pour approfondir et élargir cette interaction avec toutes les parties prenantes pertinentes à l'échelle nationale, régionale et mondiale. Dans les deux cas, il sera important d'organiser des réunions de planification trimestrielles avec l'ensemble du Réseau et les parties prenantes afin d'enrichir les discussions qui permettront l'identification et

la modification des priorités, de garantir une adhésion totale, et d'accroître la transparence et la responsabilité.

Les réunions trimestrielles (du Réseau et des parties prenantes), un calendrier d'action clair au regard duquel le Réseau pourra être évalué dans la perspective du Forum d'examen des migrations internationales, des informations actualisées communiquées aux responsables du Comité exécutif du Réseau, ainsi que des séances d'information du Réseau à l'intention des États Membres, permettront d'améliorer la responsabilité et l'inclusion. La mise en œuvre des décisions sera suivie par le Secrétariat du Réseau.

Priorités essentielles

Plusieurs priorités essentielles découlant du plan de travail initial figurent dans ce nouveau plan de travail et ont été actualisées pour rendre compte des nouvelles activités ou des objectifs qui ont déjà été atteints.

Le Réseau continuera de mettre l'accent sur le soutien et le dialogue bidirectionnel afin de renforcer les mécanismes de coordination de la migration des Nations Unies à l'échelle nationale et régionale et la mise en œuvre du Pacte mondial dans les pays, notamment en appuyant l'élaboration de plans nationaux de mise en œuvre du Pacte mondial ou l'intégration du Pacte mondial dans les plans d'action nationaux, y compris les plans de développement.

Il s'agira essentiellement des éléments ci-après, qui sont intégrés de part en part dans le plan de travail du Réseau :

- Collaborer avec les pays champions, les autres États Membres et les réseaux nationaux/régionaux ou autres mécanismes nationaux/régionaux de coordination des migrations, à l'expérimentation des outils et ressources élaborés par le Réseau pour garantir l'application concrète et la viabilité des travaux réalisés jusqu'à présent ;
- Avec le Bureau de la coordination des activités de développement, coordonner les analyses communes de pays et le lancement des plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable, pour garantir que les questions migratoires et le Pacte mondial soient effectivement intégrés dans la planification du développement ;
- Promouvoir l'examen et l'analyse des difficultés et possibilités que présentent les évolutions migratoires en cours découlant de la COVID-19 pour la mise en œuvre du Pacte mondial ;
- Promouvoir la mobilisation constante des partenaires de la société civile, des parties prenantes et des groupes de migrants, notamment en organisant des sessions d'écoute et des espaces de discussion au sein du Pôle du Réseau sur les migrations sur les priorités thématiques à identifier en fonction des préoccupations existantes et émergentes ;
- Encourager un processus dynamique de mobilisation de tous les partenaires, y compris les États Membres, en particulier au travers du Pôle du Réseau sur les migrations, pour des échanges entre pairs ;

- Faire en sorte que le Fonds d'affectation spéciale pluripartenaire pour la migration devienne un outil clé permettant de dynamiser la mise en œuvre et l'impact du Pacte mondial, notamment par des mesures visant à diversifier la base de donateurs et à mobiliser de nouvelles ressources ;
- Aider les États Membres et les parties prenantes à préparer et organiser les processus de suivi et d'examen du Pacte mondial en vue du Forum d'examen des migrations internationales 2022, notamment au moyen des rapports biennaux du Secrétaire général ; et
- Veiller à ce que le Réseau parle d'une seule voix sur le Pacte mondial.

Priorités thématiques

Par ailleurs, plusieurs priorités thématiques pour les travaux du Réseau ont été identifiées par les responsables du Comité exécutif, les membres du Réseau et les parties prenantes, à l'issue des discussions tenues lors de la réunion annuelle et des premières consultations trimestrielles du Réseau et des parties prenantes.

Chacune des priorités thématiques du présent plan de travail renvoie également aux cinq domaines thématiques adoptés par le Comité exécutif pour le plan de travail inaugural et le Fonds d'affectation spéciale pluripartenaire pour la migration, le but étant de garantir la cohérence avec l'approche à 360 degrés du Pacte mondial.

Ces objectifs thématiques correspondent à plusieurs **groupes de travail thématiques existants** issus du plan de travail initial du Réseau de 2019, à l'heure où ceux-ci concluent leurs travaux en finalisant et en expérimentant des outils et des orientations, et viseront à mettre en place des systèmes pour garantir la durabilité des travaux réalisés jusqu'à présent. Ces groupes s'occupent des alternatives à la détention ; des voies de migration régulière pour les migrants en situation de vulnérabilité ; des accords bilatéraux sur la migration de main-d'œuvre ; ainsi que du retour dans des conditions sûres et dignes et de la réintégration durable. L'ancien groupe de travail thématique sur les données est incorporé dans les travaux consacrés au Pôle du Réseau sur les migrations ; et le groupe de travail thématique existant sur l'accès aux services est réorganisé pour porter spécifiquement sur les mesures de riposte et de relèvement face à la COVID-19, y compris l'accès aux vaccins.

Outre les groupes de travail thématiques susmentionnés, plusieurs nouveaux groupes de travail et priorités thématiques ont été identifiés et seront au cœur des travaux du Réseau sur la période 2021-2022. Ces priorités consistent à : garantir l'inclusion des migrants et du Pacte mondial dans les mesures de riposte et de relèvement face à la COVID-19 ; mettre le Pacte mondial au service de la réalisation des ODD et de la réduction des inégalités ; mettre en œuvre les recommandations du document d'orientation du Réseau relatif aux incidences de la COVID-19 sur les envois de fonds à la famille ; soutenir la mise en œuvre de l'Accord de Paris au titre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 21) et des engagements du Pacte mondial relatifs aux changements climatiques et aux migrations ; Assurer la protection des migrants grâce à des réponses renforcées au trafic de migrants ; et améliorer l'application des dimensions de la problématique hommes-femmes et de la lutte

contre les discriminations, y compris le racisme, la xénophobie et l'intolérance, dans les travaux du Réseau.

Pour s'attaquer à ces nouvelles priorités, il conviendra d'identifier des objectifs clés en collaboration avec les composantes du Réseau, en plaçant l'accent sur l'échelle nationale et avec l'appui des échelons mondial et régional.

Le plan de travail du Réseau pour 2021-2022 présente les priorités générales assorties de différentes activités à accomplir avant le Forum d'examen des migrations internationales en 2022, et accorde une grande importance au soutien apporté aux niveaux régional et national. Le plan de travail offre un espace pour décider des meilleures méthodes de travail en vue d'atteindre ces objectifs, qu'il s'agisse de l'établissement de nouveaux groupes de travail ou d'autres modèles, selon qu'il convient.

Questions transversales

Les discussions avec le Réseau et les parties prenantes ont fait ressortir l'importance de promouvoir l'intégration des principes directeurs du Pacte mondial, concernant par exemple la prise en compte de la problématique hommes-femmes, le développement durable, les droits de l'homme et l'engagement connexe d'éliminer toutes les formes de discrimination, dont le racisme, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée. Cependant, il a été indiqué à maintes reprises que la nécessité de lutter contre les discriminations fondées sur le sexe et le racisme devrait être intégrée de façon concrète et immédiate dans les travaux du Réseau.

Le Réseau est attaché à l'intégration effective de ces éléments dans toutes ses activités, ce qu'il estime indispensable au respect des principes directeurs du Pacte mondial, et note que ces questions ne peuvent être abordées séparément. La mise en œuvre du présent plan de travail selon une approche intersectionnelle permettra de s'assurer que les questions liées à la problématique hommes-femmes et à l'élimination de toutes les formes de discrimination, dont le racisme, la xénophobie et l'intolérance, sont effectivement et systématiquement prises en considération à tous les niveaux.

Compte tenu de la nature transversale de ces questions et de la volonté d'éviter des structures additionnelles trop pesantes, il convient de réfléchir à la meilleure manière d'atteindre cet objectif. Des éléments clés seront nécessaires pour garantir une large mobilisation des parties prenantes et définir clairement la façon dont le Réseau peut suivre une approche ciblée, permettant d'avoir un véritable impact.

Le Réseau commencera à mener des travaux sur la non-discrimination axés sur ces questions transversales, dans la perspective d'incorporer d'autres principes directeurs du Pacte mondial par d'autres moyens.

PRIORITÉS ESSENTIELLES

Priorité essentielle 1

Le Pôle du Réseau sur les migrations (pôle de liaison et plateforme mondiale de connaissances du mécanisme de renforcement des capacités) fonctionne et offre un guichet unique de connaissances sur la migration

Activités :

1. Organiser, dans le cadre du Pôle du Réseau sur les migrations, une série de discussions sur certains objectifs et principes directeurs du Pacte mondial, avec des experts, des membres du Réseau, des États Membres et des parties prenantes.
 - Échéance : 2021-2022
2. Créer des espaces interactifs conçus pour recueillir un retour d'information sur les outils et orientations du Réseau et garantir leur durabilité.
 - Échéance : 2021-2022
3. Créer un espace en ligne conçu pour rassembler les contributions soumises par les États Membres et d'autres parties prenantes intéressées en vue du Forum d'examen des migrations internationales.
 - Échéance : 2021-2022

Organisme chef de file : OIM

Organismes participants : DESA, OCDE, UNU, HCDH, UNITAR, ONUDC, PNUD, OIT, UNICEF, Université Érasme de Rotterdam, Samuel Hall

Priorité essentielle 2.1

Renforcement du système des Nations Unies aux fins de la mise en œuvre du Pacte mondial

Activités :

1. Finaliser et expérimenter une formation pour que les équipes de pays des Nations Unies incorporent le Pacte mondial dans les cadres de développement pertinents et les plans de relèvement après la COVID-19 dans les pays (analyses communes de pays, plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable, examens

nationaux volontaires, plans de travail conjoints des équipes de pays des Nations Unies, entre autres).

- [Échéance : 2e trimestre 2021](#)
2. Mettre en œuvre les orientations et outils du groupe de travail restreint 2.1
 - [Échéance : 2021](#)
 3. Élaborer des outils et des orientations pour que les équipes de pays des Nations Unies intègrent les aspects relatifs à la migration dans les plans et budgets de développement nationaux, les documents d'analyse commune de pays, les cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable et les autres cadres de planification pertinents.
 - [Échéance : 2021 et 2022](#)

Organismes chefs de file : OIM, PNUD

Organismes participants : OIT, HCDH, HCR, UNITAR, ONUDC, UNU, OMS, ACT Alliance ; Comité d'action représenté par Migrant Forum in Asia ; Organisation internationale des employeurs (OIE) ; Overseas Development Institute (ODI) ; Centre de développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) ; Cités et gouvernements locaux unis (CGLU).

Priorité essentielle 2.2

Plans nationaux de mise en œuvre du Pacte mondial

Activités :

1. Finaliser les orientations sur l'élaboration de plans nationaux de mise en œuvre du Pacte mondial.
 - [Échéance : 2e trimestre 2021](#)
2. Mettre en œuvre les orientations et les outils du groupe de travail restreint 2.2
 - [Échéance : 2021-2022](#)
3. Organiser des ateliers de renforcement des capacités et d'information
 - [Échéance : 2021](#)
4. Aider les États Membres qui en font la demande à intégrer le Pacte mondial dans leurs rapports d'examen national volontaire au Forum politique de haut niveau
 - [Échéance : 2021-2022](#)

Organismes chefs de file : OIM, HCDH, PNUD

Organismes participants : OIT, HCR, UNITAR, ONUDC, OMS, UNU, ACT Alliance ; Comité d'action représenté par Alianza Americas et la Plateforme pour la coopération internationale pour les

migrants sans-papiers (PICUM) ; Alliance mondiale des institutions nationales des droits de l'homme (GANHRI) ; Organisation internationale des employeurs (OIE) ; Centre de développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) ; Quaker United Nations Office (QUNO) ; Cités et gouvernements locaux unis (CGLU).

Priorité essentielle 3

Appui aux processus généraux du Pacte mondial

Activités :

1. Rédaction et distribution du Rapport du Secrétaire général
 - Échéance : 2021-1er trimestre 2022
 2. Coordination de l'appui aux examens régionaux
 - Échéance : 1er trimestre-2e trimestre 2021
 - Appui à la préparation du Forum d'examen des migrations internationales
 - Échéance : 3e trimestre-4e trimestre 2021 ; 1er trimestre-2e trimestre 2022
-

Priorité essentielle 4

Parler d'une seule voix

Activités :

1. Mise en œuvre d'une stratégie de communication globale.
 - Échéance : 2e trimestre 2021
2. Élaboration de déclarations du Réseau à l'occasion d'événements clés.
3. Élaboration en temps voulu de déclarations du Réseau en réponse à des événements graves ou en prévision de tels événements.
4. Identification des situations où une déclaration du Réseau apporte de la valeur ajoutée, et élaboration de recommandations stratégiques et opérationnelles pour ces situations, y compris sur les domaines de l'axe de travail identifiés dans le plan de travail.
5. Préparation de points de discussion communs, de notes d'information, de fiches d'information et d'infographies, de communiqués de presse ou d'articles d'opinion, selon qu'il convient. Les communications conjointes du Réseau doivent donner des exemples de mise en œuvre du Pacte mondial à l'échelle locale, nationale, régionale et mondiale, en faisant ressortir les solutions, les réalisations et les résultats, y

compris le rôle des Nations Unies dans l'appui apporté à la mise en œuvre du Pacte mondial.

Priorité essentielle 5

L'examen de l'organisation des travaux et la préparation de la réunion annuelle du Réseau ainsi que de la réunion bisannuelle des responsables du Comité exécutif sont menés en temps voulu

Activités :

1. Préparation des consultations trimestrielles du Réseau
 - Échéance : 2021-2022
2. Préparation des consultations trimestrielles des parties prenantes
 - Échéance : 2021-2022
3. Préparation de la réunion annuelle du Réseau
 - Échéance : 1er trimestre-2e trimestre 2021
4. Préparation de la réunion bisannuelle des responsables du Comité exécutif du Réseau
 - Échéance : 2021-2022

OBJECTIFS THÉMATIQUES

Groupes de travail thématiques existants

Groupe de travail thématique : Alternatives à la détention des immigrants

Activités :

1. Organiser une deuxième activité d'apprentissage par les pairs avec les États Membres
 - Échéance : juillet 2021
2. Maintenir et promouvoir d'autres possibilités d'apprentissage par les pairs avec les États Membres
 - Échéance : juillet 2021 (poursuite de l'activité par le Réseau aux 3e et 4e trimestres)
3. Favoriser et soutenir un dialogue constructif avec les États Membres sur la mise en œuvre de l'objectif 13 du Pacte mondial, au moyen des examens régionaux du Pacte mondial, et d'autres possibilités de dialogue
 - Échéance : juillet 2021 (poursuite de l'activité par le Réseau aux 3e et 4e trimestres)
4. Alimenter la plateforme de connaissances et le mécanisme de renforcement des capacités avec des contributions et des ressources sur les alternatives à la détention des immigrants
 - Échéance : juillet 2021 (poursuite de l'activité par le Réseau aux 3e et 4e trimestres)
5. Élaborer une stratégie pour faire avancer les travaux sur les alternatives à la détention des immigrants dans la perspective du Forum d'examen des migrations internationales
 - Échéance : juillet 2021

Organismes chefs de file : IDC, HCR, UNICEF

Organismes participants : OIM ; HCDH ; Rapporteur spécial sur les droits humains des migrants ; Service social international (SSI) ; Asia Pacific Refugee Rights Network (APRNN) ; Initiative pour les droits de l'enfant dans les pactes mondiaux ; Cités et gouvernements locaux unis (CGLU) ; Better Care Network ; Bloque Latinoamericano en la Migración ; Physicians for Human Rights ; Plateforme pour la coopération internationale pour les migrants sans-papiers (PICUM) ; Asylum Access Thailand ; HOST International ; BIDDH/OSCE ; Grand groupe des enfants et des jeunes des Nations Unies et Women's Refugee Commission

Observateurs : Global Detention Project ; CICR

Objectifs du Pacte mondial : 13, 7 et 10

Domaine thématique 2 – Protéger les droits de l'homme, la sécurité et le bien-être des migrants, notamment en s'attaquant aux facteurs de vulnérabilité et en atténuant les situations de vulnérabilité dans le contexte migratoire

Groupe de travail thématique : Renforcer les voies régulières pour les migrants en situation de vulnérabilité

Activités :

1. Événement multipartite visant à formuler des recommandations sur les voies d'admission et de séjour pour les migrants en situation de vulnérabilité et à échanger sur les pratiques prometteuses
 - Échéance : 2e trimestre 2021
2. Note d'orientation à l'intention des États et d'autres parties prenantes pertinentes sur la création, la mise en œuvre et l'examen de voies d'admission et de séjour pour les migrants en situation de vulnérabilité
 - Échéance : 2e trimestre 2021
3. Activité de diffusion d'information pour présenter la note d'orientation et promouvoir sa mise en œuvre aux niveaux régional et national
 - Échéance : 2e trimestre 2021
4. Dialogue avec les États Membres et d'autres parties prenantes pour identifier des stratégies et possibilités de mise en œuvre de la note d'orientation aux niveaux régional et national
 - Échéance : 2e trimestre 2021 (poursuite de l'activité par le Réseau aux 3e et 4e trimestres)
5. Transmission de contributions et de ressources sur les voies d'admission et de séjour pour les migrants en situation de vulnérabilité à la plateforme de connaissances
 - Échéance : 2e trimestre 2021

Organismes chefs de file : ACT Alliance, Asia Pacific Refugee Rights Network (APRNN), HCDH

Organismes participants : OIT, OIM, CNUCED, ONU-Habitat, HCR, ONUDC, UNU, ONU-Femmes, Ad Hoc Climate Migration and Displacement Group, Caritas Internationalis, Centre d'études légales et sociales, Expert Working Group on Addressing Women Rights in the GCM, FM4 Paso Libre, GANHRI, Global Coalition on Migration, Conseil international des agences bénévoles, Initiative pour les droits de l'enfant dans les pactes mondiaux, IMBR Initiative, IMUMI/Bloque Latinoamericano, CICM, Kaldor Centre/ISIM, Mixed Migration Centre, Comité des ONG sur les migrations, Oxfam International, PICUM, Plateforme sur les déplacements liés aux catastrophes, Solidarity Center, Women in Migration Network

Objectifs du Pacte mondial : 5 et 7

Domaine thématique 2 – Protéger les droits de l'homme, la sécurité et le bien-être des migrants, notamment en s'attaquant aux facteurs de vulnérabilité et en atténuant les situations de vulnérabilité dans le contexte migratoire

Groupe de travail thématique : Renforcer les voies de migration régulière grâce aux accords bilatéraux sur la migration de main-d'œuvre

Activités :

1. Élaboration et mise en œuvre des orientations du groupe de travail thématique 4 concernant les accords bilatéraux sur la migration de main-d'œuvre
 - Échéance : 1er trimestre (élaboration d'orientations) ; 2e trimestre-4e trimestre (expérimentation)

Organismes chefs de file : OIT, OIM

Organismes participants : American Federation of Labor and Congress of Industrial Organizations (AFL-CIO), Building & Wood Workers' International (BWI), UN Expert Working Group on Women's Human Rights in the Global Compact for Migration (EWG), HCR, FAO, Organisation internationale des employeurs (OIE), Confédération syndicale internationale (CSI), Migrant Forum in Asia (MFA), Internationale des services publics (ISP), Solidarity Center, ONU-Femmes, OMS, OCDE, WIMN

Objectifs du Pacte mondial : 5, 6, 18 et 19

Domaine thématique 4 – Renforcer les voies de migration régulière, le travail décent et les effets positifs de la mobilité humaine pour le développement

Groupe de travail thématique : Veiller à ce que les retours se déroulent dans des conditions sûres et dignes et que la réintégration soit durable

Activités :

1. Finaliser les outils et ressources, y compris la liste de vérification permettant d'évaluer les pratiques de retour et de réintégration durable, la cartographie des lacunes et des bonnes pratiques en matière de retour sûr et digne et de réintégration durable, et la position commune des Nations Unies sur le retour sûr et digne et la réintégration durable ; et identifier les possibilités de mettre en œuvre ces outils et ressources par l'intermédiaire du Réseau (y compris, mais pas seulement, par les travaux du Réseau sur les retours forcés et la COVID-19 – voir ci-après la priorité thématique 1, activité 6).
 - Échéance : 1er trimestre 2021

Organismes chefs de file : HCDH, OIM, UNICEF

Organismes participants : FAO, OIT, ONU-Habitat, PNUD, HCR, UNU, PAM, Alianza Americas, APRRN, Catalyze Change, GANHRI, Global Detention Project, CICR, Initiative pour les droits de l'enfant dans les pactes mondiaux, OIE, SSI, Jill Alpes (chercheur), MPI, NRC, PICUM, Post Deportation Monitoring Network, Rapporteur spécial des Nations Unies sur les droits humains des migrants

Objectifs du Pacte mondial : 21, 7, 10, 12, 15 et 16

Domaine thématique 3 – S'attaquer à la migration irrégulière, y compris par la gestion des frontières et la lutte contre le crime transnational

Nouvelles priorités thématiques

Priorité thématique 1

Garantir l'inclusion des migrants et du Pacte mondial dans les mesures de riposte et de relèvement face à la COVID-19

Activités :

1. Préparer une déclaration du Réseau sur l'accès équitable des migrants aux vaccins contre la COVID-19
 - Échéance : février 2021
 - Membres du Réseau et parties prenantes chefs de file : OMS
 - Membres du Réseau et parties prenantes participants : tous les membres du Comité exécutif
2. Préparer une note d'information du Réseau sur les migrants et la COVID-19 et diffuser cette note aux niveaux national, régional et mondial
 - Échéance : 2e trimestre 2021
 - Membres du Réseau et parties prenantes chefs de file : OMS
 - Membres du Réseau et parties prenantes participants : OIM, FAO, UNICEF, PNUD, ONUSIDA, HCDH, OIT, FNUAP, ONU-Femmes, ONUDC, ISP, CGLU, PICUM, Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge
3. Mettre en place un cadre pratique pour l'inclusion des migrants dans les programmes nationaux de vaccination contre la COVID-19 et d'autres mesures de santé publique et de relèvement
 - Échéance : 2021
 - Membres du Réseau et parties prenantes chefs de file : OMS et ONU-Habitat
 - Membres du Réseau et parties prenantes participants : OIM, FAO, UNICEF, PNUD, ONUSIDA, HCDH, OIT, ONU-Femmes, FNUAP, ISP, CGLU, Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge
4. Fournir aux pays un appui technique par l'intermédiaire des réseaux nationaux des Nations Unies, de l'initiative des pays champions et des équipes de pays des Nations Unies, y compris un webinaire et des séances d'information techniques sur la promotion de l'inclusion des migrants dans les programmes nationaux de déploiement et de vaccination
 - Échéance : 2021
 - Membres du Réseau et parties prenantes chefs de file : OMS
 - Membres du Réseau et parties prenantes participants : OIM, FAO, UNICEF, PNUD, ONUSIDA, HCDH, OIT, FNUAP, ONU-Femmes, ISP, CGLU, PICUM, Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge
5. Aider les équipes de pays des Nations Unies à prendre en compte les migrations/le Pacte mondial dans les mesures de riposte et de relèvement face à la COVID-19
 - Échéance : 2021
 - Membres du Réseau et parties prenantes chefs de file : OIM, PNUD, OMS, OIT
 - Membres du Réseau et parties prenantes participants :

6. Conformément aux recommandations du Comité des adjoints, s'attaquer aux retours forcés ayant eu lieu pendant la pandémie de COVID-19, notamment par une stratégie de sensibilisation et en utilisant les outils élaborés par le groupe de travail thématique sur le retour et la réintégration
 - Échéance : 2021
 - Membres du Réseau et parties prenantes chefs de file : OIT, OIM, HCDH, HCR, UNICEF, OMS
 - Membres du Réseau et parties prenantes participants :
7. Mettre en œuvre des initiatives conjointes pour favoriser l'intégration ou la réintégration socioéconomique des migrants dans les mesures de relèvement face à la COVID-19 et à plus long terme.
 - Échéance : 2021
 - Membres du Réseau et parties prenantes chefs de file : OIT et PNUD
 - Membres du Réseau et parties prenantes participants : OIM

Objectifs du Pacte mondial : 15, 16, 19 et 21

Domaine thématique 5 : *Améliorer l'inclusion sociale et l'intégration des migrants*

Priorité thématique 2

Mettre le Pacte mondial au service de la réalisation des ODD et de la réduction des inégalités

Activités :

1. Déclaration du Réseau sur le Pacte mondial et le développement durable pour le Forum politique de haut niveau (6-15 juillet)
 - Échéance : 2e trimestre 2021
 - Membres du Réseau et parties prenantes chefs de file : OIM, PNUD, DESA
 - Membres du Réseau et parties prenantes participants : OIT
2. Document du Réseau sur les migrations et les inégalités
 - Échéance : 2021
 - Membres du Réseau et parties prenantes chefs de file : OIM
 - Membres du Réseau et parties prenantes participants : HCDH

Objectifs du Pacte mondial : *priorité transversale*

Domaine thématique 4 : *Faciliter la migration régulière et le travail décent, et renforcer les effets positifs de la mobilité humaine pour le développement*

Priorité thématique 3

Mettre en œuvre les recommandations de la note d'orientation du Réseau relatif aux incidences de la COVID-19 sur les envois de fonds à la famille

Activités :

1. Apporter un soutien au Partenariat mondial pour l'inclusion financière du G20 pour l'examen des plans nationaux sur les envois de fonds et au sujet de l'impact de la COVID-19 sur les rapatriements de fonds, en établissant des liens avec l'équipe spéciale chargée des rapatriements de fonds
 - Échéance : 2021
 - Membres du Réseau et parties prenantes chefs de file : FIDA
 - Membres du Réseau et parties prenantes participants : membres du Réseau faisant partie de l'équipe spéciale chargée des rapatriements de fonds
2. Soutenir le Forum mondial sur les envois de fonds, l'investissement et le développement (GFRID) prévu en juin, en mobilisant le Coordonnateur et les membres du Réseau
 - Échéance : 1er trimestre – 2e trimestre 2021
 - Membres du Réseau et parties prenantes chefs de file : FIDA
3. Participer à la campagne de l'édition 2021 de la Journée internationale des envois de fonds à la famille et la soutenir au moyen d'une déclaration du Réseau le 16 juin
 - Échéance : 1er trimestre-2e trimestre 2021
 - Membres du Réseau et parties prenantes chefs de file : FIDA
 - Membres du Réseau et parties prenantes participants : PNUD

Objectif du Pacte mondial : 20

Domaine thématique 4 : *Faciliter la migration régulière et le travail décent, et renforcer les effets positifs de la mobilité humaine pour le développement*

Priorité thématique 4

Soutenir la mise en œuvre de l'Accord de Paris au titre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et des engagements relatifs au changement climatique et à la migration pris au titre du Pacte mondial sur les migrations

Activités :

1. Élaborer des orientations techniques à l'intention des réseaux nationaux et régionaux, pour les aider à soutenir les gouvernements en vue de la COP 26
 - Échéance : 2021-2022
 - Membres du Réseau et parties prenantes chefs de file : CCNUCC, OIM

- Membres du Réseau et parties prenantes participants : FAO, OIT, PNUD, HCR, UNICEF, HCDH, WIMN
2. Établir un dialogue sur les pratiques, les connaissances et le renforcement de la collaboration avec les initiatives menées par les parties prenantes et les États en coordination avec les parties prenantes/initiatives externes s'occupant d'autres formes de mobilité humaine (déplacement et réinstallation planifiée)
 - Échéance : 2021-2022
 - Membres du Réseau et parties prenantes chefs de file : CCNUCC, OIM
 - Membres du Réseau et parties prenantes participants : HCR, UNICEF, HCDH, OIT, WIMN
 3. Veiller à un enrichissement réciproque des messages sur le changement climatique et la migration, y compris avec les pays champions du Pacte mondial.
 - Échéance : 2021-2022
 - Membres du Réseau et parties prenantes chefs de file : CCNUCC, OIM
 - Membres du Réseau et parties prenantes participants : UNICEF, HCR, HCDH, OIT, WIMN

Objectifs du Pacte mondial : 2, 7

Domaine thématique 2 : Protéger les droits de l'homme, la sécurité et le bien-être des migrants, notamment en s'attaquant aux facteurs de vulnérabilité et en atténuant les situations de vulnérabilité dans le contexte migratoire

Priorité thématique 5

Assurer la protection des migrants grâce à des réponses renforcées au trafic de migrants

Activités :

1. Déclaration du Réseau sur le thème « Assurer la protection des migrants en renforçant les mesures de justice pénale face au trafic de migrants, conformément au Protocole contre le trafic illicite de migrants et à l'objectif 9 du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières » (17 mai – ouverture de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale)
 - Échéance : 2e trimestre 2021
 - Membres du Réseau et parties prenantes chefs de file : ONUDC, OIM
 - Membres du Réseau et parties prenantes participants :
2. Manifestation du Réseau organisée en parallèle de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale de l'ECOSOC, sur le thème « Assurer la protection des migrants en renforçant les mesures de justice pénale face au trafic de migrants, conformément au Protocole contre le trafic illicite de migrants et à l'objectif 9 du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières »
 - Échéance : 2e trimestre 2021

- Membres du Réseau et parties prenantes chefs de file : ONUDC, OIM
- Membres du Réseau et parties prenantes participants :

Objectifs du Pacte mondial : 7, 10, 11

Domaine thématique 3 : *S'attaquer à la migration irrégulière, y compris par la gestion des frontières et la lutte contre le crime transnational*

Priorité thématique 6

Renforcer l'application de dimensions de lutte contre les discriminations, y compris le racisme, la xénophobie et l'intolérance, dans les travaux du Réseau

Activités :

1. Préparer une déclaration à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale
 - Échéance : 1^{er} trimestre 2021 et 2^e trimestre 2022
2. Organiser une série de manifestations de lutte contre les discriminations comprenant des espaces de discussion sur le Pôle du Réseau sur les migrations et des sessions d'écoute consacrées à la lutte contre les discriminations, y compris des questions liées au racisme, à la xénophobie et à l'intolérance, dans le cadre de la mise en œuvre du Pacte mondial, afin d'identifier les difficultés, de définir les priorités et de dégager des pratiques prometteuses
 - Échéance : 2^e et 3^e trimestres 2021 et en cours
3. Élaborer des politiques et des produits de connaissance parmi les membres du Réseau et les parties prenantes, et encourager la diffusion des politiques et produits existants
 - Échéance : 2^e trimestre-4^e trimestre 2021
4. Encourager les pays champions du Pacte mondial à mettre en œuvre le Pacte mondial de façon non discriminatoire et à y faire référence, dans leurs actions ou déclarations, et promouvoir un modèle d'échange de pratiques antidiscriminatoires
 - Échéance : 2021-2022
5. Promouvoir la mise en œuvre non discriminatoire du Pacte mondial en dispensant, dans des pays ou régions pilotes, des formations visant à renforcer les capacités
 - Échéance : 1^{er} et 2^e trimestres 2022
 - Échéance : 2021-2022

Organismes participants dans le domaine de la lutte contre le racisme : AFFORD (AFFORD Foundation for Development), Comité d'action de la société civile, Quaker UN Office (QUINO)

Objectifs du Pacte mondial : tous

Domaine thématique 1 : Promouvoir un discours, des politiques et une planification en matière migratoire fondés sur des éléments factuels et des données

Priorité thématique 7

Renforcer l'application de dimensions de lutte contre les discriminations, y compris fondées sur le sexe, dans les travaux du Réseau

Activités :

1. Organiser une série de manifestations de lutte contre les discriminations comprenant des espaces de discussion sur le Pôle du Réseau sur les migrations et des sessions d'écoute consacrées à la lutte contre les discriminations, y compris des questions liées à la problématique hommes-femmes, dans le cadre de la mise en œuvre du Pacte mondial, afin d'identifier les difficultés, de définir les priorités et de dégager des pratiques prometteuses
 - Échéance : 2e et 3e trimestres 2021 et en cours
2. Élaborer des politiques et des produits de connaissance parmi les membres du Réseau et les parties prenantes, et encourager la diffusion des politiques et produits existants, tels que le document d'ONU-femmes intitulé « Policies and Practice Guide on gender-responsive GCM implementation » (Guide sur les politiques et pratiques pour une mise en œuvre du Pacte mondial tenant compte des sexospécificités)
 - Échéance : 2e trimestre-4e trimestre 2021
3. Encourager les pays champions du Pacte mondial à mettre en œuvre le Pacte mondial en tenant compte des sexospécificités et à y faire référence, dans leurs actions ou déclarations
 - Échéance : 2021-2022
4. Promouvoir une mise en œuvre du Pacte mondial tenant compte des sexospécificités en dispensant, dans des pays ou régions pilotes, des formations visant à renforcer les capacités
 - Échéance : 1er et 2e trimestres 2022
 - Échéance : 2021-2022

Organismes participants travaillant sur la problématique hommes-femmes : ONU-Femmes, Gender Hub+, Women in Migration Network (WIMN), OIM, UNICEF

Objectifs du Pacte mondial : tous

Domaine thématique 1 : Promouvoir un discours, des politiques et une planification en matière migratoire fondés sur des éléments factuels et des données